



NATIONS
UNIES

EP

UNEP/MED WG.469/6



**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT
PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE**

10 mai 2019

Original : Français

18^{ème} Réunion de la Commission méditerranéenne du développement durable (CMDD)

Budva, Monténégro, 11-13 juin 2019

Point 6 de l'ordre du jour : Préparation des études d'évaluation du PAM sur les interactions entre environnement et développement

Projet de feuille de route révisée pour l'étude prospective MED2050

Note du Secrétariat

La Stratégie à moyen terme (SMT) du PAM 2016-2021 réitère l'objectif de « *Livrer des estimations basées sur les connaissances sur l'environnement méditerranéen et des scénarios de développement pour soutenir le travail des décideurs et des parties prenantes* » (Décision IG.22/1). Afin de mettre en œuvre cette décision, les Parties Contractantes ont inclus dans le Programme de travail et budget du PAM pour 2016-2017 le développement d'une « feuille de route pour la préparation du Rapport MED2050 » (Décision IG.22/20).

Le projet de feuille de route MED2050 a été présenté et discuté lors de la Réunion des Points focaux du Plan Bleu (avril 2017), la 17^{ème} Réunion de la CMDD (juillet 2017) et la Réunion des Points focaux du PAM (septembre 2017). Les Points focaux du Plan Bleu et les Membres de la CMDD ont fait part de leur soutien pour la réalisation de MED2050 sur la base de la feuille de route proposée. Les Points focaux du PAM ont demandé des informations complémentaires concernant des synergies avec d'autres activités, le planning et le budget. Une feuille de route révisée a été présentée à la COP 20 (décembre 2017). Les Parties contractantes ont accueilli favorablement cette feuille de route, adopté sa phase I et demandé au Secrétariat (Plan Bleu) de présenter les progrès de la phase I lors de la COP 21 afin de leur permettre de fournir des orientations pour la phase II (Décision IG.23/4).

Le Projet de feuille de route révisée pour l'étude prospective MED2050 présente les actions réalisées en 2018-2019 et s'attache à approfondir les propositions méthodologiques pour mettre en œuvre les phases successives, en insistant en particulier sur les modalités de la participation des partenaires et la co-construction de scénarios.

La présente feuille de route révisée est divisée en cinq sections. La première section présente l'agenda de MED2050. La deuxième section résume les conclusions et lacunes identifiées dans l'étude de benchmark. La troisième section présente les orientations pour MED2050, en précisant ce qui a été fait dans la phase I (biennium 2018-2019) et ce qui est proposé pour la phase II (biennium 2020-2021). La quatrième section fait état de la mobilisation des ressources financières et la cinquième présente les conclusions et produits attendus.

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

Projet de feuille de route révisée pour l'étude prospective MED2050

Introduction

1. Depuis la fin des années 1970, les pays méditerranéens ont décidé de coopérer afin de « *mettre à la disposition des autorités responsables et des planificateurs des différents pays de la région méditerranéenne des renseignements qui leur permettent d'élaborer des plans propres à assurer un développement socio-économique optimal soutenu sans entraîner une dégradation de l'environnement* » et « *d'aider les gouvernements des Etats côtiers de la région méditerranéenne à approfondir leur connaissance des problèmes communs auxquels ils doivent faire face tant dans la mer Méditerranée que dans ses zones côtières* » (UNEP/IG.5/7, 1977).
2. Dans ce contexte et dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 4 de la Convention de Barcelone et de la mise en œuvre de la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD), le Centre d'Activités Régionales/Plan Bleu (Plan Bleu) a été mandaté pour « *réaliser des analyses et des études prospectives pour aider à forger des visions d'avenir en tant qu'aide au processus décisionnel* » et « *diffuser les conclusions de ces travaux sous les diverses formes et par les voies appropriées, y compris la publication régulière de rapports sur l'état de l'environnement et du développement et de perspectives sur l'environnement et le développement pour la région méditerranéenne* » (Décision IG.19/5, 2009).
3. A ce jour, le Plan Bleu a coordonné et publié deux principaux rapports de prospective « *Le Plan Bleu : Avenirs du Bassin Méditerranéen* » (1989) et « *Méditerranée – Les perspectives du Plan Bleu sur l'environnement et le développement* » (2005). Ces rapports ont servi de référence pour la préparation de politiques environnementales et de développement durable en Méditerranée, y compris la SMDD. Ils ont appuyé la planification régionale, nationale et sectorielle dans des domaines variés, et ont été cités des centaines de fois. Alors qu'ils sont aujourd'hui utiles comme références, décideurs et experts continuent à solliciter le Plan Bleu pour obtenir des informations issues de ces rapports, en l'absence de travaux répondant aux mêmes objectifs.
4. La Stratégie à moyen terme (SMT) du PAM 2016-2021 réitère l'objectif de « *Livrer des estimations basées sur les connaissances sur l'environnement méditerranéen et des scénarios de développement pour soutenir le travail des décideurs et des parties prenantes* » (Décision IG.22/1). Afin de mettre en œuvre cette décision, les Parties Contractantes ont inclus dans le Programme de travail et budget du PAM pour 2016-2017 le développement d'une « *feuille de route pour la préparation du Rapport MED2050* », en tant qu'activité principale spécifique 1.4.1.3 (Décision IG.22/20).
5. Afin de préparer cette feuille de route, le Plan Bleu a organisé un atelier d'experts (décembre 2016), mené une étude de benchmark sur les forces, faiblesses et lacunes de 35 études de prospective récentes dans la région méditerranéenne et a consulté des représentants et experts nationaux. Le projet de feuille de route MED2050 a été présenté et discuté lors de la Réunion des Points focaux du Plan Bleu (avril 2017), la 17^{ème} Réunion de la CMDD (juillet 2017) et la Réunion des Points focaux du PAM (septembre 2017). Les Points focaux du Plan Bleu et les Membres de la CMDD ont fait part de leur soutien pour la réalisation de MED2050 sur la base de la feuille de route proposée. Les Points focaux du PAM ont demandé des informations complémentaires concernant des synergies avec d'autres activités, le planning et le budget. Une feuille de route révisée sur cette base a été présentée aux Parties contractantes lors de la COP 20 (décembre 2017). Les Parties contractantes ont accueilli favorablement cette feuille de route, adopté sa phase I et demandé au Secrétariat (Plan Bleu) de présenter les progrès de la phase I lors de la COP 21 afin de leur permettre de fournir des orientations pour la phase II (Décision IG.23/4).

6. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Décision IG.23/4, le Plan Bleu a travaillé à construire le réseau de prospective qui fera vivre MED2050 tout au long du projet. Un atelier de travail a été organisé en avril 2018 et le projet MED2050 a été présenté lors du Colloque international « L'Environnement et le développement en Méditerranée, hier, aujourd'hui, demain » à l'occasion des 40 ans du Plan Bleu, le 5 juin 2018. Une cartographie des acteurs de la prospective et une stratégie de participation sont en cours de réalisation, afin de rendre cette prospective ouverte et collaborative.

7. La présente feuille de route révisée est divisée en cinq sections. La première section présente l'agenda de MED2050. La deuxième section résume les conclusions et lacunes identifiées dans l'étude de benchmark. La troisième section présente les orientations pour MED2050, en précisant ce qui a été fait dans la phase I (biennium 2018-2019) et ce qui est proposé pour la phase II (biennium 2020-2021). La quatrième section fait état de la mobilisation des ressources financières et la cinquième présente les conclusions et produits attendus. MED2050 est un exercice modulaire et tous les modules de MED2050 sont accompagnés de focus méthodologiques, décrivant les éléments de méthodologie proposés pour rendre l'initiative MED2050 ouverte et participative (Annexe IV).

Encadré 1 : Appuyer des politiques environnementales et de développement durable par la prospective

La prospective est définie comme une « approche systémique, participative et multi-disciplinaire permettant d'explorer les facteurs de changement à moyen et long terme » (*Glossary of Terms commonly used in Futures Studies*, Forward Thinking Platform, 2014). La prospective stratégique participative s'appuie sur trois composantes : (i) Analyse des futurs : prévision, anticipation, prospective, etc. ; (ii) Planification : analyse et définition de priorités stratégiques ; et (iii) Mise en réseau : participation et dialogue. La feuille de route MED2050 suit ces trois principes.

Les exercices de prospective peuvent soutenir la prise de décision de nombreuses manières :

- *Planification.* La prospective aide les décideurs à identifier des priorités successives sur une période longue. La prise en compte d'horizons longs est capitale pour les politiques environnementales. Elle aide les décideurs à prévoir des changements structurels, à identifier des transitions à moyen terme et des investissements à court terme nécessaires pour s'engager sur la voie d'un futur désirable.
- *Sensibilisation.* Les études prospectives sensibilisent sur des défis émergents et les opportunités associées aux changements environnementaux. Elles sont cruciales pour dresser un bilan des risques, impacts, évolutions nécessaires et des opportunités associées au changement climatique.
- *Intégration.* La prospective permet d'intégrer des facteurs économiques, sociaux et environnementaux, réduisant les barrières entre les spécialités et actions sectorielles, selon une approche multidisciplinaire et systémique.
- *Efficacité économique.* Les exercices de prospective aident les décideurs à améliorer l'efficacité économique des politiques en identifiant des investissements stratégiques dans des mesures de prévention suffisamment tôt pour éviter des coûts importants de réparation ultérieurs.
- *Evaluation.* Les exercices de prospectives aident à comprendre si des politiques actuelles ou décidées suffisent pour atteindre des objectifs environnementaux et de développement durable.
- *Mobilisation et dialogue.* La prospective aide à mobiliser des décideurs et parties prenantes en dépassant les frontières géographiques et institutionnelles. Elle facilite la construction de dialogues, partenariats et visions partagées sur les futurs désirables et les décisions critiques.
- *Communication.* Les exercices de prospective peuvent être un outil efficace pour communiquer sur des priorités, défis et des responsabilités individuelles et collectives. Ils mettent en évidence les institutions et processus qui s'attachent à apporter des solutions.

I. Agenda pour un nouvel exercice prospectif sur l'environnement et le développement en Méditerranée à l'horizon 2050 (MED2050)

8. Les activités préparatoires réalisées par le Plan Bleu (étude de benchmark, ateliers d'experts et consultations de parties prenantes) ont établi qu'un nouvel exercice de prospective sur l'environnement et le développement était nécessaire en Méditerranée. Ces activités ont fourni des orientations sur la forme que cet exercice devrait prendre afin de combler des lacunes et faciliter la prise de décision pendant la prochaine décennie en s'appuyant sur les connaissances et ressources existantes et en les capitalisant.
9. Il y a cinq grandes raisons pour réaliser MED2050 :
 - i. La première raison est la transformation du contexte méditerranéen. Révolutions arabes, accélération du changement climatique, contre-choc pétrolier, bouleversements géopolitiques nationaux, régionaux et mondiaux : la situation a fortement évolué depuis le dernier exercice de prospective du PAM réalisé en 2005. Il est donc essentiel de prendre en compte ces dynamiques d'évolution dans un nouvel exercice de prospective à horizon 2050.
 - ii. La seconde raison est le choix d'un horizon plus long. Penser à horizon 2050 permet de réfléchir aux enjeux de long terme comme le changement climatique, les ruptures possibles dans les écosystèmes et leurs conséquences économiques et sociales, ou encore les transitions économiques ou écologiques à construire.
 - iii. La troisième raison est la volonté d'inclure un volet centré sur la prospective de la mer. En accord avec les préoccupations de la Convention de Barcelone et du PAM, cet exercice propose de replacer la mer et l'économie de la mer en amont de la réflexion, en envisageant la mer comme cadre systémique.
 - iv. La quatrième raison est l'utilisation de tous les atouts de la prospective, allant au-delà de la seule anticipation prévisionnelle. MED2050 révélera les tendances et les ruptures possibles via l'analyse des signaux faibles, le dialogue des acteurs sur des visions contrastées du futur, la co-construction de consensus sur ce qui est collectivement souhaitable, ainsi que l'évaluation et la construction de chemins de transition, dans un contexte d'incertitude, pour atteindre des objectifs partagés.
 - v. La cinquième raison est la volonté de faire de cet exercice participatif un outil de communication et un levier de mobilisation, à destination des décideurs, du grand public et des médias. MED2050 ne se limitant pas à la production d'une étude ponctuelle, il s'agit de positionner le PAM au cœur du débat public d'idées sur les thématiques d'environnement et de développement en Méditerranée.
10. MED2050 propose de construire une interface dynamique entre science et politique, en s'appuyant tant sur des informations fondées sur la science que sur des visions contrastées fournies par des acteurs politiques, des experts ou membres de la société civile, afin de co-construire des transitions vers des objectifs communs. « *La science est la clé de la réussite : toute élaboration d'action ou de politique au niveau national ou régional doit se baser sur de solides fondements scientifiques. De plus, les outils d'analyse qui permettront la planification, l'évaluation et la diffusion des impacts et des actions relatives au développement durable, doivent être développés avec la communauté scientifique, qui elle-même a besoin de diriger ses capacités de recherche en appui à la définition des politiques* » (SMDD 2016-2025).

II. Etude de benchmark : conclusions et lacunes identifiées

11. Une étude de benchmark a été réalisée pour préparer MED2050 : 35 études/exercices prospectifs réalisés depuis une quinzaine d'années à l'échelle de l'ensemble ou d'une partie significative du bassin méditerranéen et ayant trait aux questions d'environnement et de développement ont été analysés. Des exercices en cours ou prévus ont également été identifiés. Cette étude de benchmark a été publiée en décembre 2017 et est disponible sur le site web du Plan Bleu¹.

12. L'étude a permis de constater des lacunes sur le contenu et les méthodes des analyses existantes :

- Lacunes sur le contenu de ces exercices : horizons relativement courts (très peu de travaux au-delà de l'horizon 2030), les ruptures et signaux faibles sont très peu explorés, la mer est rarement liée à l'échelle de la région méditerranéenne, l'écosystème et l'espace maritime méditerranéen sont peu au centre des recherches (à l'exception de MED TRENDS, piloté par le WWF et réalisé avec l'appui du Plan Bleu). L'état de l'environnement est uniquement envisagé comme un effet des évolutions socioéconomiques (en aval) et non comme pouvant impacter ces dernières. Les opportunités liées à une transition vers l'économie bleue ne sont pas considérées. Très peu de travaux traduisent l'hétérogénéité sous-régionale de la région méditerranéenne, ce qui réduit de ce fait l'ancrage politique des analyses et leur pertinence pour les pays du bassin.
- Lacunes concernant les méthodes employées : les approches de type « forecasting » sont privilégiées par rapport au « backcasting ». Ainsi, les recommandations énoncées sont peu opératoires. Les experts travaillent souvent en cercle restreint, laissant peu de place à la participation directe des parties prenantes (Etats, territoires, collectivités locales, entreprises, associations, etc.). La communication en direction du public, des médias et des décideurs directs est peu développée.

13. MED2050 intégrera à la fois les acquis et les leçons tirées de ces expériences passées.

III. Orientations pour MED2050

14. L'ensemble des travaux préparatoires menés par le Secrétariat (Plan Bleu) depuis 2016 ont permis de dessiner les grandes orientations pour l'exercice MED2050 qui se distingue de l'exercice de prospective de 2005, essentiellement quantitatif, réalisé par des experts et centré sur les impacts environnementaux de grandes tendances socio-économiques prévisibles à un horizon de moyen terme (2025). Cette différence se traduit par sept grandes orientations :

- i. Le choix de l'horizon 2050, avec un horizon intermédiaire à 2030 correspondant à celui des ODD ;
- ii. Un équilibre entre approche quantitative et qualitative. Combinant une utilisation intelligente des informations existantes sur les tendances (disponibles notamment dans le Rapport 2019 sur l'état de l'environnement et du développement en Méditerranée / RED 2019) avec une analyse plus qualitative des ruptures et signaux faibles : bouleversements géopolitiques récents, incertitudes économiques, technologiques, politiques ou écologiques, visions des acteurs, etc.
- iii. Une prise en compte du changement climatique dans une perspective plus systémique, permettant d'intégrer les conséquences en retour de ce changement tant sur les écosystèmes que sur l'économie, l'agriculture, les modes de vie, les migrations, l'urbanisation, les politiques énergétiques, etc.

¹ <http://planbleu.org/fr/publications/vers-un-nouvel-exercice-de-prospective-sur-lenvironnement-et-le-developpement-en>

iv. Une place importante donnée à la prospective de la mer. Cela supposera de différencier un travail scientifique sur les transformations de l'écosystème marin avec une prospective plus globale de la région méditerranéenne. Les perspectives de l'économie bleue seront également prises en compte.

v. Le passage à une prospective ouverte, participative, permettant de structurer un véritable dialogue entre les différents pays de la Méditerranée et d'impliquer les acteurs concernés et la société civile. MED2050 favorisera l'émergence de visions contrastées de l'avenir méditerranéen, avec la co-construction d'objectifs partagés à moyen et long termes.

vi. Une prospective plus stratégique permettant de co-construire des chemins de transition ancrés dans la réalité et opérationnels. Ces chemins de transition prendront en compte à la fois l'hétérogénéité régionale de la région méditerranéenne et les différentes temporalités. La question centrale à laquelle la prospective doit pouvoir répondre est non pas ce que sera l'avenir en 2050, mais celle des transitions : comment passer des situations et des crises qui sont celles d'aujourd'hui aux plans d'action à moyen terme et aux objectifs ou enjeux de long terme ? MED2050 apportera ainsi une contribution importante à la prochaine révision de la SMDD.

vii. Un investissement plus important dans la communication. Les résultats de ce travail, même à des stades intermédiaires, seront rendus plus accessibles aux différents publics intéressés. Pour ce faire, une réflexion sur une stratégie de communication cohérente et interactive a été menée dès la phase de conception de MED2050.

15. La feuille de route MED2050 a été révisée sur la base de la Décision IG.22/04 qui inclut sa phase I et de consultations conduites en 2018-2019 auprès de décideurs et autres parties prenantes, y compris les Points focaux du Plan Bleu, qui ont souligné les besoins suivants :

- L'implication et l'information continue des Points focaux du PAM et du Plan Bleu, ainsi que des Membres de la CMDD ;
- Le partage d'expériences et de bonnes pratiques (par exemple à travers une plateforme web) ;
- La capitalisation des résultats des activités/projets et le développement des compétences et de la formation ;
- L'adoption d'un processus participatif pour construire une vision partagée du futur, basée sur des visions et exercices nationaux, incorporant les leçons acquises et d'autres éléments issus d'exercices et rapports existants et mobilisant des ressources supplémentaires ;
- L'exploration de synergies entre MED2050 et des activités récentes ou concomitantes du PAM et extérieures au PAM.

16. La feuille de route actualisée est organisée autour de quatre principaux modules d'activités (module 1 : évaluation des tendances, ruptures et signaux faibles ; module 2 : comparaison et partage des visions contrastées ; module 3 : construction des scénarios ; module 4 : co-construction des stratégies de transition), auxquels des scientifiques et des experts du PAM sont déjà ou seront associés. Un graphique résumant ces composantes est présenté en Annexe I. Un calendrier prévisionnel figure en Annexe II.

17. La phase I de MED2050 correspond aux activités réalisées et en cours de réalisation sur le biennium 2018-2019 (mobilisation des ressources existantes, création d'un réseau et d'une stratégie de participation et réalisation du module 1 sur l'évaluation des tendances, ruptures et signaux faibles). La phase II de MED2050 correspond aux activités prévues durant le biennium 2020-2021 (modules 2 à 5, précisés ci-après et détaillés en Annexe IV).

Mobilisation de ressources existantes et création d'un réseau sur les futurs de la Méditerranée (Phase I – 2018-2019)

18. Cette étape vient en amont des modules successifs décrits plus bas. Elle a fait l'objet d'une attention particulière en 2018-2019 et restera en cours tout au long de l'exercice.
19. En avril 2018, un atelier de brainstorming a eu lieu au sein du Plan Bleu, visant à cadrer l'opérationnalisation de MED2050 et à décliner l'exercice sous différentes options.
20. En juin 2018, le Plan Bleu a co-organisé avec la Fondation Serge Antoine le Colloque international « L'Environnement et le développement en Méditerranée, hier, aujourd'hui, demain » qui a réuni plus de 130 participants, experts du bassin méditerranéen, décideurs, représentants des institutions nationales, européennes et méditerranéennes et membres de la société civile.
21. Des échanges avec plusieurs réseaux thématiques ont eu lieu, notamment sur les thèmes de la mer, du milieu rural et de l'agriculture, de la démographie. Des contacts ont été établis avec un groupe d'experts démographes méditerranéens, ainsi qu'avec le Réseau PROSPER, réseau des responsables de prospective de la recherche publique française, etc.
22. Certaines activités sont en cours de réalisation et seront finalisées d'ici la fin du biennium 2018-2019 : consultations de parties prenantes méditerranéennes, construction du réseau de prospective, élaboration de la stratégie de participation et de mobilisation des acteurs.
23. Depuis le début de l'exercice MED2050, le Plan Bleu a consulté des parties prenantes méditerranéennes, telles que les Points focaux du PAM et du Plan Bleu, les Membres de la CMDD, les partenaires du PAM et d'autres parties prenantes, afin d'identifier des expériences nationales, les attentes et les parties intéressées pour participer à MED2050 ou soutenir des ateliers régionaux, infrarégionaux ou nationaux.
24. De nombreux acteurs ont exprimé leur intérêt pour participer et être impliqués à différents degrés dans le réseau de prospective MED2050, ce qui est très positif pour la suite du projet. Le réseau est en cours de constitution et reste à compléter avec de nouvelles parties prenantes, notamment au Sud et à l'Est de la Méditerranée. La participation au réseau est ouverte et pourra évoluer tout au long de l'exercice en fonction du développement des thèmes et intérêts. Ce réseau est conçu en tant qu'interface dynamique entre science et politique. Il facilite la mobilisation de ressources existantes, renforce le dialogue en continu entre parties prenantes et facilitera l'appropriation des résultats de recherche au sein du développement de politiques. Le cadre institutionnel du PAM et des partenariats existants viennent en soutien de la création du réseau.
25. Les institutions et experts impliqués dans des études de prospective récentes et en cours en Méditerranée, ainsi que des réseaux et institutions scientifiques pertinentes ont été invités à participer. Les Points focaux du PAM et du Plan Bleu ont également été invités à participer et/ou à identifier des représentants nationaux. Ils sont tenus informés des activités. Les composantes du PAM apportent une expertise critique et facilitent les liens entre les autres exercices menés dans le cadre du PAM.
26. Le réseau MED2050 est composé de cinq entités distinctes, ayant chacune une composition, un rôle, une fréquence d'interaction et des étapes d'intervention différents et complémentaires. Ces entités se déclinent ainsi : l'équipe du Plan Bleu (en charge de l'animation de MED2050, en lien étroit avec les autres entités du PAM), le comité scientifique (en charge d'assurer la cohérence scientifique des résultats du projet et dont les membres, experts reconnus, se réunissent ponctuellement), le groupe de prospective (ayant un rôle fondamental de production tout au long du projet), les ateliers spécifiques (chargés de recueillir les visions contrastées) et le réseau élargi (au cœur de l'échange d'informations et pouvant être consulté ponctuellement, notamment lors du module sur les visions

contrastées). Les participants du réseau échangeront sur les principaux résultats, analyses, points de vue et questions, en utilisant en particulier la plateforme web dédiée à MED2050 (Encadré 2). Ces différentes entités et leurs rôles sont détaillés dans un tableau en Annexe III.

Encadré 2 : La plateforme web MED2050, outil stratégique alimentant la réflexion sur les avenir du bassin méditerranéen

La plateforme web dédiée à l'initiative et aux avancées du projet MED2050 a été créée en juin 2018. Elle sera dynamisée en tant que lieu d'échanges et de mutualisation de documents (études, événements, documents, vidéos...) permettant d'alimenter la réflexion sur l'avenir du bassin méditerranéen sous les angles de l'environnement et du développement à horizon 2050. Un logo MED2050 permettrait de donner de la visibilité à l'initiative et aux travaux de partenaires qui y contribuent.

La dynamisation de la plateforme web MED2050 est pensée comme un espace dédié à l'initiative en tant que telle, avec une page de présentation sur le projet, ses objectifs, les modules successifs qui le composent ; un relais vers une/des plateforme/s de consultations ponctuelles, notamment pour alimenter le module 2 Visions contrastées ; et un espace plus général de travail avec une possibilité de poster des commentaires, avis, idées, à destination de l'équipe de travail.

La plateforme web MED2050 prévoit un espace dédié aux travaux de prospective au niveau national et régional, avec des cas concrets, des exemples d'études et des témoignages, ainsi qu'un espace général dédié aux outils de la prospective et à leur utilisation.

27. La stratégie de participation est également en cours de discussion. Le PAM Phase II (1995) indique que « *l'information et la participation du public sont des dimensions essentielles de la politique de développement durable et de protection de l'environnement* ». Aussi, lors de sa 17^{ème} Réunion (Athènes, Grèce, 4-5 juillet 2017), la CMDDD a demandé de porter davantage d'attention à des approches participatives impliquant des consultations de parties prenantes plus larges, notamment à l'aide d'outils électroniques (plateformes web), en supplément de l'implication de gouvernements nationaux (UNEP(DEPI)/MED WG.441/9). L'exercice MED2050 prendra donc appui sur une stratégie de participation innovante et efficiente, permettant de rendre l'initiative ouverte et collaborative.

28. Une newsletter sera également développée par le Secrétariat (Plan Bleu) et rendue disponible sur la plateforme web. Cette newsletter ne se concentrera pas uniquement sur les résultats scientifiques. Elle laissera une place à des questionnements, au partage d'expériences nationales, régionales ou internationales, à l'information sur des projets en cours, au débat sur les options et scénarios futurs, etc. Des articles de newsletter successifs sur le même sujet pourront être regroupés et synthétisés afin de produire des livrets thématiques. Les newsletters et livrets thématiques seront revus par le comité scientifique et largement diffusés. Ces produits intermédiaires contribueront à la préparation du rapport final et viendront appuyer la stratégie de communication en ciblant un public plus large que le rapport final.

29. En termes de calendrier, la capitalisation, la consultation et l'animation du réseau ont nécessité une attention particulière en 2018-2019. Ces activités seront poursuivies durant le biennium 2020-2021 afin de profiter au maximum de développements nouveaux et d'assurer un dialogue continu entre et avec les parties intéressées. En particulier, des produits intermédiaires seront présentés aux différents organes du système PAM.

Module 1 : Evaluation des tendances, ruptures et signaux faibles dans un contexte méditerranéen nouveau (Phase I – 2018-2019)

30. Cette étape correspond au module 1 de MED2050. Sa réalisation est en cours en vue d'un

rapport de synthèse d'ici la fin du biennium 2018-2019. Elle se concentre sur la prévision des tendances et sur l'identification et l'analyse de ruptures et signaux faibles, en ciblant les grandes variables, tant quantitatives que qualitatives, qui émergent dans le bassin méditerranéen.

31. Ce module 1 d'évaluation des tendances, ruptures et signaux faibles se base sur des synergies avec des travaux récents et en cours de manière à faire un usage efficace des ressources. Plusieurs travaux alimentent ainsi l'analyse des tendances : le RED 2019, le Système d'information partagée sur l'environnement (SEIS), le programme de surveillance et d'évaluation intégrée (IMAP), le Tableau de bord de la durabilité, l'expertise du réseau d'experts MedECC sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée.

32. Le Plan Bleu a entrepris la constitution d'une base de données sur les séries longues, ayant pour but de comparer les évolutions entre le précédent rapport de prospective publié en 2005 et les évolutions réelles.

Encadré 3 : Le RED 2019 et le Rapport MedECC, deux exercices clés du module 1 de MED2050

Le RED 2019 fait le bilan des tendances à l'œuvre sur l'environnement et le développement en Méditerranée et de leurs dynamiques récentes. Sa publication prévue pour 2020 sera le fruit d'un effort collectif des Parties contractantes, des composantes et partenaires du PAM et de nombreux partenaires externes.

Le rapport d'évaluation en cours de réalisation par le réseau d'experts MedECC apportera également une contribution essentielle à l'exercice de prospective MED2050, notamment au module 1 sur les tendances à long terme, ruptures et signaux faibles. Les experts de ce réseau travaillent à la réalisation d'un bilan systématique, à l'attention des décideurs, des travaux scientifiques sur les changements climatiques et environnementaux en Méditerranée et leurs impacts. Le Plan Bleu héberge le secrétariat scientifique du MedECC dans le cadre d'un partenariat avec l'Union pour la Méditerranée et d'un financement de la coopération suédoise.

33. Afin de mettre en place le module 1 de MED2050, consacré à l'évaluation des tendances, ruptures et signaux faibles dans un contexte méditerranéen nouveau, le Plan Bleu a construit un partenariat avec le Labex Med, programme d'excellence pour la promotion de la recherche interdisciplinaire en sciences humaines et sociales sur la Méditerranée (Encadré 4).

Encadré 4 : Partenariat Plan Bleu – Labex Med

Ce partenariat donne la possibilité à un chercheur en post-doctorat de travailler durant un an au sein du Plan Bleu. Ce post-doctorat s'appuiera notamment sur études identifiées dans le benchmark et les travaux en cours, ainsi que sur les résultats intermédiaires du RED 2019 et du Rapport MedECC.

L'enjeu de ce partenariat est d'aller au-delà d'analyses sectorielles ou institutionnelles disjointes afin d'appréhender les tendances structurantes dans un cadre systémique, qui s'assure de la cohérence des hypothèses en mettant en avant les interactions et interdépendances entre les analyses. Ce partenariat permettra également de mettre en évidence les facteurs de ruptures et les signaux faibles, en proposant une analyse plus qualitative, afin que le module 1 soit réellement à l'interface entre approche quantitative et qualitative. Le chercheur en post-doctorat collaborera avec plusieurs laboratoires thématiques et transversaux du Labex Med, ainsi que l'équipe et les partenaires du Plan Bleu. Les résultats de ses travaux seront présentés pour discussion et complément au groupe de prospective et aboutiront à la production d'un premier produit structurant de MED2050 (rapport sur les tendances, ruptures et signaux faibles).

L'interface science-politique et sa dynamisation étant au cœur du Labex Med, le module 1 de MED2050 représente une occasion pour le Plan Bleu de collaborer avec des laboratoires de recherche et de fonder MED2050 sur un travail scientifiquement reconnu, y compris dans son approche interdisciplinaire.

34. Le groupe de prospective se réunira lors d'une première session plénière au mois de novembre 2019 afin d'examiner et compléter les analyses issues des travaux du RED 2019, du MedECC et du travail partenarial avec le Labex Med, l'objectif étant de s'acheminer d'ici la fin du biennium 2018-2019 vers un produit abouti pour le module 1 Tendances, ruptures et signaux faibles.

Module 2 : Comparer et partager des visions contrastées à travers la Méditerranée (Phase II – 2020-2021)

35. Cette étape correspond au module 2 de MED2050. Contrairement à la plupart des analyses identifiées par l'étude de benchmark, MED2050 ne s'appuiera pas uniquement sur des travaux d'experts. Les Parties contractantes et parties prenantes seront consultées sur leurs visions pour le futur de la Méditerranée, avec l'objectif de partager des visions potentiellement contrastées à travers les sous-régions de la Méditerranée.

36. L'objectif de ce module 2 n'est pas de faire converger les visions d'avenir mais de faire émerger les différences de points de vue et d'aspiration, grâce à une approche qualitative multi-pays et multi-acteurs. Afin de préparer ce module sur les visions contrastées et de le rendre représentatif et participatif, le Plan Bleu recherche et construit des partenariats auprès de réseaux existants et d'un ensemble de partenaires.

37. A ce stade, plusieurs hypothèses sont envisageables, en fonction des moyens dont MED2050 disposera à cette étape du projet :

- Hypothèse 1 : consultation à distance d'experts et décideurs nationaux et locaux pour apporter leurs visions de l'avenir du bassin méditerranéen. Cette hypothèse permettrait certes de recueillir des visions contrastées, mais elle n'atteindrait pas toutes les parties-prenantes ni un réel dialogue.
- Hypothèse 2 : ateliers de travail prospectifs nationaux et sous-régionaux organisés dans des sous-régions choisies afin de faire dialoguer les parties prenantes sur leurs visions de l'avenir du bassin méditerranéen. Ces ateliers pourraient s'articuler autour des points suivants : discussion en groupes de travail sur les résultats du module 1, exercices en commun de prospective permettant de faire émerger des visions d'avenir contrastées, puis mise en commun de ces visions. Cette hypothèse permettrait notamment de révéler les spécificités des visions sous-régionales en Méditerranée.

38. Quelle que soit l'hypothèse envisagée, ce module 2 pourra être ouvert à une consultation plus large relayée par des têtes de réseaux, afin d'enrichir les visions et d'en recueillir de nouvelles. Pour cela, des questionnaires pourraient être préparés, disséminés et analysés.

39. Une attention particulière sera accordée à la prospective de la mer sous la forme d'un atelier spécifique. Des acteurs de la prospective et spécialistes du milieu marin seront ciblés et rassemblés afin de faire émerger des visions d'avenir contrastées sur cette thématique précise et centrale pour le système PAM – Convention de Barcelone.

Module 3: Construire des scénarios de cadrage à partir des tendances, ruptures et signaux faibles, et des visions contrastées (Phase II – 2020-2021)

40. Cette étape correspond au module 3 de MED2050. Le groupe de prospective se chargera d'articuler les résultats des modules 1 et 2 afin de prendre en compte les points de vue différents entre les pays, sous-régions et acteurs, identifier des objectifs communs ou convergents, et construire plusieurs scénarios de cadrage contrastés. Un des scénarios sera retenu, le plus réaliste et le plus souhaitable (consensuel), afin de servir d'objectif à poursuivre pour le travail du module 4 sur les chemins de transition.

Module 4 : Co-construire des trajectoires et stratégies de transition à court, moyen et long termes (Phase II – 2020-2021)

41. Cette étape correspond au module 4 de MED2050 et s'appuiera sur les trois modules précédents pour co-construire des trajectoires et stratégies de transition concrètes, en gardant à l'esprit l'importance des temporalités et l'articulation entre les long, moyen et court termes. S'accorder sur des futurs désirables ou acceptables à l'horizon 2050 (long terme) permettra d'identifier des stratégies de transition alternatives à moyen terme (horizon 2030) et de réaliser des évaluations comparatives de leur plausibilité, ainsi que de mettre en avant des investissements critiques pour y parvenir.
42. Le module 4 fera l'inventaire des obstacles, facteurs favorables, opportunités et risques à venir, afin de les dépasser pour aller vers le scénario le plus souhaitable, retenu à la fin du module 3.
43. MED2050 prendra en compte l'hétérogénéité sous-régionale de la région méditerranéenne. MED2050 alimentera directement des stratégies et agendas futurs, y compris l'évaluation à mi-parcours de la SMDD. MED2050 aidera à identifier des obstacles majeurs et des réponses précoces lorsqu'elles sont réalisables ainsi que des opportunités. L'exercice permettra ainsi d'anticiper des urgences, d'éviter des coûts de réparation et de maximiser les co-bénéfices.
44. L'une des dimensions des travaux sur les trajectoires de transition vers un avenir souhaitable pourrait porter sur l'économie bleue et certains secteurs de l'économie bleue particulièrement stratégiques. Une synergie se dessinerait alors avec l'initiative BlueMed utilisée par le Plan Bleu comme un moyen de préfigurer (ou tester) de futures analyses sectorielles sur les transitions.

Encadré 5 : Possibilité de synergie avec l'initiative BlueMed sur les trajectoires et stratégies de transition

Le projet de Programme de travail du PAM prévoit que le Plan Bleu continue à travailler sur des instruments régionaux pour le tourisme durable, y compris de possibles lignes directrices, en particulier dans les secteurs de la croisière et de la plaisance. Un ensemble de projets en cours participent à cette réflexion qui s'alimente également du PA CPD, du Protocole GIZC, du PAS BIO et du Plan régional sur les déchets marins.

En 2019, le Plan Bleu a bénéficié d'un appui ponctuel de l'initiative BlueMed pour organiser plusieurs échanges avec des experts, permettant de cadrer les perspectives d'évolution de ces secteurs et de leurs impacts majeurs, puis d'identifier des innovations prometteuses sur chacun de ces impacts. Ces innovations seront présentées et discutées par les experts qui identifieront ensemble celles qui leur paraissent pouvoir constituer des leviers de transition vers des secteurs plus durables et inclusifs.

IV. Mobilisation des ressources financières

45. Un ensemble d'activités fondamentales – suffisantes pour produire un rapport MED2050 pour la COP 22 – s'appuiera uniquement sur des partenariats techniques, un financement du MTF et des co-financements limités. Les co-financements nécessaires sur le premier biennium ont pu être mobilisés. Des activités supplémentaires ou plus ambitieuses nécessitent la mobilisation de co-financements ou partenariats complémentaires. Des réponses à des appels à projet ont permis de rassembler sociologues, économistes, statisticiens et modélisateurs : cette mobilisation d'acteurs et pourrait servir de base d'autres propositions. Des partenariats financiers restent à construire pour une option ambitieuse sur les modules 2 et 4, notamment pour des activités dans les pays. Certaines pistes de financement sont en cours de discussion et restent à compléter.
46. L'organisation de MED2050 en modules et ensembles d'activités aidera à rechercher des fonds supplémentaires associés à des activités et produits explicites. Par exemple, des banques de développement ou d'investissement pourraient être intéressées d'obtenir des références pour

concevoir des stratégies d'investissement, en finançant des activités ciblant les trajectoires de transition et les investissements critiques dans les différentes parties du bassin méditerranéen. La présentation des premiers produits MED2050 devrait faciliter cette mobilisation pour les phases ultérieures.

47. Les pays méditerranéens pourraient souhaiter organiser et soutenir des ateliers infrarégionaux et nationaux. Des bailleurs de fonds bilatéraux ou internationaux seront également approchés en collaboration avec les parties intéressées afin de soutenir des ateliers, le développement des connaissances et l'assistance technique dans les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, ou des analyses détaillées des écosystèmes et des problématiques identifiées comme priorités lors de la consultation. Le financement par le MTF et le soutien officiel des Parties contractantes permettront la mise en place desdits co-financements et partenariats, tout en s'assurant que les produits de MED2050 alimenteront l'objectif spécifique de la SMT de livrer des estimations basées sur les connaissances sur l'environnement méditerranéen et des scénarios de développement pour soutenir le travail des décideurs et des parties prenantes.

V. Conclusion et produits attendus : dissémination des résultats, développement des connaissances et assistance technique

48. MED2050 réalisera des produits divers, en lien avec l'objectif d'atteindre un public large. MED2050 contribuera à la visibilité du système PAM – Convention de Barcelone, en jouant un rôle actif dans la capitalisation et la dissémination de ses résultats ainsi que des conclusions d'autres études prospectives pertinentes. Des newsletters et livrets synthétiques fourniront des supports de communication pour atteindre un large public, des décideurs politiques au secteur privé, y compris le grand public.

49. Les chapitres du rapport final seront livrés progressivement, avec un chapitre sur les tendances en 2019, un chapitre sur les visions en 2020, et un chapitre sur les trajectoires de transition et les investissements critiques en 2021. Le rapport final sera discuté avec les instances du système PAM en 2021 en vue d'être présenté à la COP 22 en 2021 (Annexe II).

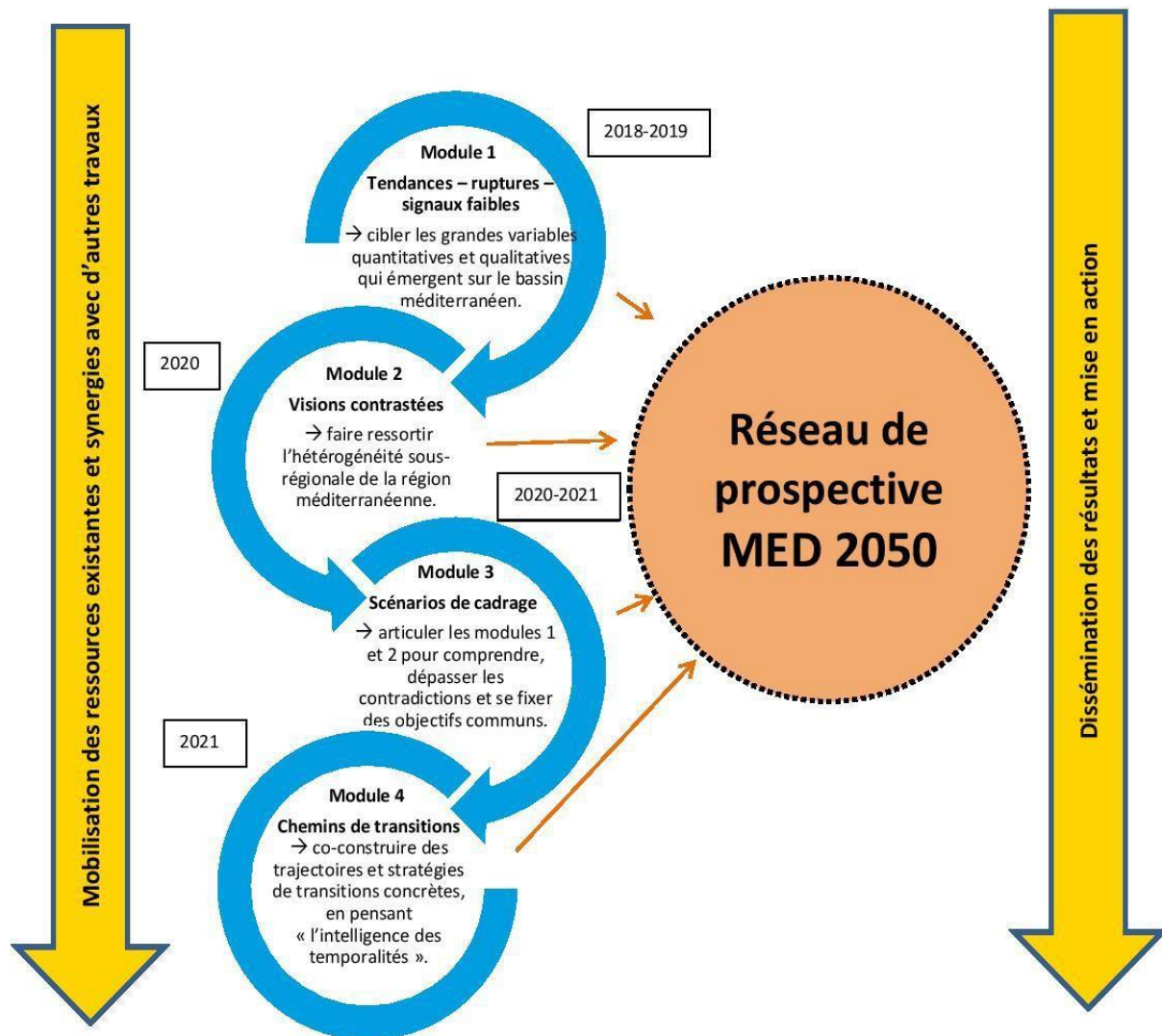
50. Le Plan Bleu recherchera des financements, en collaboration avec les parties intéressées au niveau national, pour répondre aux besoins nationaux d'assistance technique, présenter les résultats de MED2050 au niveau local et aider à les intégrer dans des études de prospective, des stratégies et plans d'action au niveau sous-régional, national et local. La plateforme web sera aussi mobilisée comme un outil stratégique permettant la dissémination des résultats de MED2050.

51. Le Plan Bleu pourrait produire un guide méthodologique visant le partage d'expérience et de bonnes pratiques sur le développement d'un tel exercice de prospective. L'approche méthodologique, visant à fédérer des initiatives méditerranéennes pourrait être applicable à des échelles différentes en Méditerranée et au-delà de la Méditerranée et pourrait intéresser et nourrir d'autres initiatives portées à d'autres mers/océans/territoires souhaitant réaliser une prospective participative de grande ampleur. Il existe encore peu de travail de prospective de ce type et la demande est forte, y compris une demande des scientifiques de structurer leur implication dans de tels exercices.

52. Les prochaines décennies seront décisives pour résoudre des problématiques environnementales, saisir des opportunités émergentes et paver la voie pour une Région Méditerranée prospère et pacifique dans laquelle les habitants bénéficient d'une grande qualité de vie et où le développement durable s'inscrit dans les limites de la capacité de charge d'écosystèmes sains. MED2050, en tant qu'exercice de prospective stratégique et participative, apportera un éclairage sur ces étapes critiques.

Annexe I
Composantes de MED2050 (proposition)

Annexe I : Composantes de MED2050 (proposition)



Annexe II
Calendrier prévisionnel de MED2050

Annexe II : Calendrier prévisionnel de MED2050

Période	Consultation & transfert Système PAM	Dialogue Ateliers ou Webinars ¹	Synergies. Mobilisation des ressources	Réseau	Publication Communication	Dissémination Assistance technique	
Réalisé	2016	T3					
		T4	Atelier de prospective	Benchmark Cartographie des programmes et produits existants	Identification des acteurs clés	Rapport de l'atelier	
		T1					
		T2	Points focaux Plan Bleu				
	2017	T3	CMDD			Rapport du Benchmark	
		T4	COP 20	Atelier de prospective		Rapport de l'atelier	
		T1					
		T2					
	2018	T1					
		T2	Consultation - Invitation à participer	Atelier de prospective			
T3		Atelier de prospective					
T4		Lancement du réseau					
T1							
Potentiel	2019	T2	Points focaux Plan Bleu			Rapport de l'atelier	
		T3	CMDD				
		T4	COP 21	Atelier ou webinar Tendances & rétroactions (module 1)	Mobilisation des ressources Partenariats techniques, institutionnels & financiers	Etablissement du réseau	Chapitre tendances
		T1	Consultation sur les scénarios futurs	Atelier ou webinar Mer, écosystèmes marins (module 2)			
	2020	T2					
		T3		Ateliers sous-régionaux Vers une vision partagée (module 2)			
		T4					
		T1		Atelier ou webinar Co-construction de scénarios de cadrage (module 3)			
	2021	T2	Points focaux Plan Bleu				
		T3	CMDD				
T4		COP 22	Atelier ou webinar Co-construction des chemins de transition (module 4)				
					Animation et coordination du réseau	Newsletters ; livrets thématiques	Chapitres du rapport
						Dissémination à travers le réseau du PAM, des partenaires institutionnels, les médias, le grand public	
						Renforcement des compétences, assistance technique (si financés)	

Annexe III
Constitution du réseau MED2050

Annexe III : Constitution du réseau MED2050

	Composition	Rôle	Fréquence de réunions	Étape d'intervention
Equipe Plan Bleu	Equipe MED2050 et partenaires au sein du PAM	Animation MED2050	Régulières	Tout au long du projet
Comité scientifique	Environ 15 personnes Légitimité Représentativité	Validation scientifique « Caution morale et scientifique » de MED2050	2 fois (en amont du projet, et en aval pour validation des travaux réalisés / résultats)	En amont du module 1 En fin de module 4
Groupe de prospective	15-20 personnes mobilisées (Minimum 1/3 avec une expérience en prospective et 2/3 experts thématiques et autres parties prenantes, y compris des experts du CAR/Plan Bleu voire d'autres CAR) Représentativité	Rôle de production	Régulières	Tout au long du projet Surtout : module 3 // scénarios de cadrage
Ateliers spécifiques	« Décentralisation » du groupe de prospective <i>(Composition : experts ou groupes plus représentatifs □ selon les moyens)</i>	Faire émerger les visions contrastées Partir des situations des pays Un atelier focus sur la mer, si moyens	Ateliers de 2/3 jours par sous-région ou 2 fois 2/3 jours <i>(Ou visions contrastées d'experts nationaux, selon les moyens)</i>	Module 2 // visions contrastées
Réseau élargi	Réseau informel. Représentativité (en termes de pays, d'organismes)	Echange d'informations / consultation / centre de ressources / possibilité de poster des documents / veille	Actif en continu via la plateforme (à dynamiser sur le nouveau site web) Consultations ponctuelles	Consultations ponctuelles // module 2 Tout au long du projet et après (veille // newsletters // livrets thématiques // échanges d'infos)

Annexe IV

Modules, stratégie de participation et éléments méthodologiques

Annexe IV : Modules, stratégie de participation et éléments méthodologiques

	Modules	Qui participe à cette étape ?	Eléments méthodologiques
1	Tendances – ruptures – signaux faibles	Equipe du RED 2019 Réseau MedECC Post-doc, en partenariat avec le LabexMed. Equipe Plan Bleu et partenaires au sein du PAM Groupe de prospective Réseau élargi	Post-doctorat : analyse des tendances en lien avec l'équipe du CAR/PLAN BLEU, et travail plus qualitatif sur les ruptures et signaux faibles Groupe de prospective : première réunion en novembre 2019 pour travailler en groupe sur ce module
2	Visions contrastées	Groupes de travail en ateliers spécifiques (groupes de prospective décentralisés) <i>(ou uniquement experts si manque de moyens)</i> Equipe Plan Bleu et partenaires au sein du PAM Réseau élargi , notamment en utilisant un relai à travers les têtes de réseau partenaires // consultations ponctuelles	Hypothèse 1 : consultation à distance d'experts et décideurs nationaux et locaux pour apporter leurs visions de l'avenir du bassin Hypothèse 2 : ateliers de travail nationaux et sous-régionaux Quelle que soit l'hypothèse retenue : consultation plus large relayée par des têtes de réseaux, et, en fonction du budget, atelier spécialisé sur la prospective de la mer
3	Scénarios de cadrage	Groupe de prospective Equipe Plan Bleu et partenaires au sein du PAM Réseau élargi	Le groupe de prospective articule les résultats des modules 1 et 2 afin de prendre en compte les différences de points de vue et aspirations, construire plusieurs scénarios contrastés et en retenir un, le plus réaliste et souhaitable.
4	Chemins de transitions	Groupe de prospective avec une participation renforcée d'acteurs (institutionnels, associations, société civile, bailleurs de fonds) Equipe Plan Bleu et partenaires au sein du PAM Réseau élargi	Le groupe de prospective et les acteurs participant à ce module hiérarchisent les obstacles, facteurs favorables, opportunités et risques à dépasser pour atteindre les objectifs partagés, et construire des chemins de transitions concrets et ancrés dans la réalité (y compris les investissements et mesures critiques).
Tout au long du projet	Dissémination des résultats et mise en action	Equipe Plan Bleu et partenaires au sein du PAM Groupe de prospective Réseau élargi	Rôle clé de la plateforme web MED2050 tout au long du projet : lieu d'échanges, de partage de pratiques et d'expériences, de mutualisation d'informations, etc. Un des outputs finaux potentiel : guide méthodologique sur montage d'un exercice de prospective participatif de type MED2050

Annexe V

Synergies avec d'autres initiatives et activités du PAM

Annexe V : Synergies avec d'autres initiatives et activités du PAM

